
Séance du 11 février 2025

Absents :

Bruno MORAT

Laetitia GIEN

Yannick CARRION, pouvoir à Didier THEVENARD

Secrétaire de séance : Geneviève JACQUET

Approbation procès verbal du 02 12 24 : unanimité

Approbation procès verbal du 2 décembre 2024

Recrutement apprenti école

Ouverture de poste Atsem et tableau des emplois permanents

Voirie : cession délaissé de voirie

Frelons asiatiques

Halle

Épicerie ambulante

Suivi financier MAM

Journée du 8 mai

Voirie

La commune a été sollicitée par des propriétaires riverains pour la cession de délaissés de voirie à trois endroits :

→ Escalier du cordonnier à hauteur du numéro 16

→ Rue Joannès Aubonnet

→ Chemin du cocon

→ Cour sous les halles

Monsieur le Maire rappelle la réglementation : si les fonctions de desserte ou de circulation ne sont pas modifiées il s'agit d'une simple procédure de déclassement et d'aliénation sans enquête publique.

Il interroge le conseil sur d'une part le principe de la cession et d'autre part sur les modalités de celle-ci.

Le conseil approuve la cession des délaissés de voirie concernés, acte que le coût des formalités sera à la charge des acquéreurs et le principe de la vente à l'€uro symbolique.

Recrutement apprentie école : CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance

Gaëlle Fayolle fait part au conseil de l'augmentation significative du nombre de maternelles l'an prochain, il faudra donc réorganiser les classes. Pour répondre à ce constat il est nécessaire d'avoir une personne supplémentaire pour l'encadrement.

Elle propose le recrutement d'un(e) apprenti(e). Celle-ci serait présente 3 semaines sur 4, les modalités restent à définir.

Le cout est faible pour la commune.

Le conseil approuve la proposition.

Jean-Mael Deschamps demande que les CV soient partagés pour participer au choix de l'apprenti(e).

Ouverture poste ATSEM et tableau des emplois permanents

Le poste d'ATSEM étant amené à être pérennisé dans les années à venir, au vu de l'évolution des effectifs, il est proposé de modifier le tableau des emplois permanents pour recruter une ATSEM titulaire du concours.

Le conseil approuve la proposition.

Une offre d'emploi sera déposée sur le site du CDG.

Frelons asiatiques

Monsieur le Maire expose au conseil que la commune peut former un agent pour la destruction des nids de frelons asiatiques. La formation coûte environ 650 €, pour une validité de 5 ans.

Cela permettrait à la commune d'acquérir le matériel et les produits nécessaires au traitement.

Pour information, la destruction d'un nid coûte environ 250 € à la commune, lorsque les budgets de GDS Rhône Alpes sont clos. Au vu de la multiplication des nids et de la diminution des budgets du GDS cela semble économiquement plus avantageux pour la commune.

Devis demandé pour combinaison, paintball, billes, insecticides en bombes et liquide → 2131 €

Le conseil valide la proposition.

Dossiers en cours

Halle

De nouveaux échanges ont eu lieu avec la DRAC. Un courrier est parti pour autorisation d'un prélèvement afin de dater la halle.

Epicerie ambulante

Un épicier ambulant propose de venir toutes les semaines sur le parking de la salle des fêtes. Il propose des produits frais, de l'épicerie sucrée et salée, des fruits et légumes, ainsi que quelques surgelés.

Le conseil approuve la proposition.

Journée du 8 mai

A l'occasion des 80 ans de la fin de la seconde guerre mondiale, l'amicale des anciens maquisards de la Vallée d'Azergues et la commune souhaitent organiser une journée commémorative.

Programme de la journée :

Matin → exposition photo, film et balade en jeep

Après-midi → cérémonie, hommage à Jean Marie SONNERY, baptême de la salle, documentaire et vin d'honneur

Salle des fêtes

Monsieur le Maire propose au conseil de solliciter l'architecte qui travaille sur la MAM pour étudier les travaux à effectuer, changement du chauffage, mise aux normes des WC, isolation...

Un devis pour remplacer l'éclairage va être demandé.

MAM

Les travaux de charpente ont débuté le 10/02.

Monsieur le Maire propose des réunions sur le sujet le jeudi soir à 17h30 pour suivre l'avancement des travaux.

Le projet d'implantation de panneaux photovoltaïques sur la toiture a été abandonné. La surface est trop petite pour être exploitable.

Caches containers

Patrice Gardette expose au conseil qu'un devis est en cours auprès de l'entreprise BOIS ZINC et TOIT.

Salles des associations

Des devis sont en cours pour reprendre la couverture qui présente des infiltrations et pour la reprise du tableau électrique et l'éclairage.

Voirie

Le chemin de la Baronne sera fermé aux piétons pour une durée indéterminée. Des travaux de maçonnerie sont à prévoir.

Un devis est à demander.

Séance levée à 20h30